



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identifiant du produit: ESA-LPR
Dénomination du produit: LATEX PAINT REMOVER
Date de Révision: oct. 26, 2023 **Date d'impression:** oct. 23, 2024
Version: 1.2 **Remplace Date:** janv. 27, 2021
Nom du fabricant: EZ Strip
Adresse: 3258 Marentette Avenue Windsor, ON, CA, N8X 4G4
N° de téléphone en cas d'urgence: +(800) 435-2511
Numéro d'information: +(800) 435-2511
Fax:
Produit / utilisations recommandées: Décapant à peinture au latex

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - Catégorie 2A

Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme de communication de danger pour la sécurité et la santé des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200) et le système d'information sur les matières dangereuses de travail canadien (SIMDUT).

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Santé

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Général

P101 + P102 + P103 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P264 + P280 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention

P305 + P351 + P338 + P337 + P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	1% - 5%
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	1% - 5%
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Des problèmes cutanés préexistants peuvent être aggravés par un contact prolongé ou répété.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais.

Contact cutané

Rincer à l'eau tiède coulant doucement pendant 5 minutes ou jusqu'à élimination du produit.

Contact oculaire

Rincer délicatement les yeux sous avec un faible jet d'eau tiède pour au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/des soins médicaux.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Non considéré comme inflammable

Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé.

Équipement protecteur

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter les rejets dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Exigences de ventilation

Aucune ventilation particulière requise.

Exigences d'entreposage

Conserver le(s) récipient(s) hermétiquement clos et correctement étiquetés.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Des lunettes de sécurité sont recommandées en cas de risque d'éclaboussures.

Protection de la peau

Des gants de protection sont recommandés pour une utilisation prolongée.

Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. If exposure limits are exceeded or irritation is experienced, ventilation may be required.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale Douches. Stations de lavage oculaire.

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient ACGIH Carcinogen, ACGIH Notations, ACGIH TLV Basis, NIOSH TWA (mg/m3), ACGIH TWA (mg/m3) importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 100%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	8.48641 lb/gal
Densité	1.01690
Solides % en poids	3.03400%
% COV	27.77000%

Apparence	Liquide blanc légèrement visqueux
Seuil de l'odeur	N/A

Description de l'odeur	Amande
pH	7
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	101°C/214°F
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
Viscosité Cinématique	N/A
Kinematic Viscosity Temperature	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Possibilité de réactions dangereuses/polymérisation

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Ne pas laisser geler.

Matériaux incompatibles

Acides minéraux forts. Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/Irritation cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité aiguë

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Information TMD Canadien	U.S. DOT INFORMATION
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition:	Sans objet	Sans objet
Classe de danger:	N'est pas applicable	N'est pas applicable

Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Note/Disposition spéciale:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Toxique - Danger d'Inhalation:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%	DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	1.00% - 5%	Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	1.00% - 5%	DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1.00% - 5%	DSL - Domestic Substance List, SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient être classés comme dangereux par le DSL - Domestic Substance List, IARC Carcinogen, MA RightToKnow - Massachusetts Right to Know, NJ RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL), SARA312, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 2%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

Product does not contain any chemicals listed under California Proposition 65

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

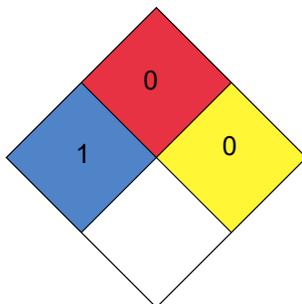
Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA) ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

HMIS

SANTÉ	/ 1
INFLAMMABILITÉ	0
Danger physique	0
Protection personnelle	

NFPA



(*) - Effets chroniques

Attention : les notes HMIS® reposent sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 correspondant aux dangers ou risques minimaux et 4 correspondant aux dangers et risques les plus importants

Version 1.2:

Date de Révision: oct. 26, 2023

Version 1.0:

Date de Révision: janv 27, 2021

Version 1.0:

Date de Révision: mars 29, 2018

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.